



Réhabilitation & Extension du collège Courteline, Paris XII

Dossier de Presse



DCA
HUANG & CHAUSSON
25 RUE POPINCOURT
75011 PARIS FRANCE
T +33 9 50 69 68 34
WWW.DCA.ARCHI

Réhabilitation & Extension du collège Courteline, Paris XII



Le projet comporte :

- La construction d'une extension afin d'y installer le nouveau CDI,
- La transformation de l'ancien CDI en deux salles de classe au rez de chaussée du bâtiment C,
- La restructuration et remise aux normes des locaux de restauration situés au rez de chaussée du bâtiment B,
- La rénovation des salles de sciences, physique chimie au R+2 et SVT au R+3 du bâtiment B,
- L'accessibilité PMR des locaux de l'ensemble du collège.

Maître d'ouvrage

Département de Paris

Maître d'ouvrage Délégué

Section Locale d'Architecture des 11^e et 12^e Arr.

Maîtrise d'oeuvre

DCA : architecte mandataire

SCOPING : BET TCE, SSI, Économie

EUCLID : BET Cuisine

BUREAU SOL CONSULTANTS : Géotechnique et Dépollution

QUALICONSULT : Étude de sûreté et de sécurité publique

Bureau de Contrôle

Risk Control

CSPS

Compas Coordination

Lieu

Paris (75)

Surface

Réhabilitation 970 m²

Extension 220 m²

Budget

2 540 000 €HT

Calendrier

MAPA attributaire : Mars 2017

Études : Mai 2017 / Mars 2018

Chantier : Décembre 2018 / Août 2019

Livraison : 31 Août 2019

Entreprises

CBC Services : Entreprise générale

MÉDINOX : Cuisines

MISE EN ACCESSIBILITÉ PMR
ÉTABLISSEMENT ENTIER



*Plan Masse



**Élévation de l'ascenseur et des passerelles menant vers le bâtiment C.*

Le principal enjeu de la mise en accessibilité de l'établissement était de permettre l'accès à tous les niveaux du collège.

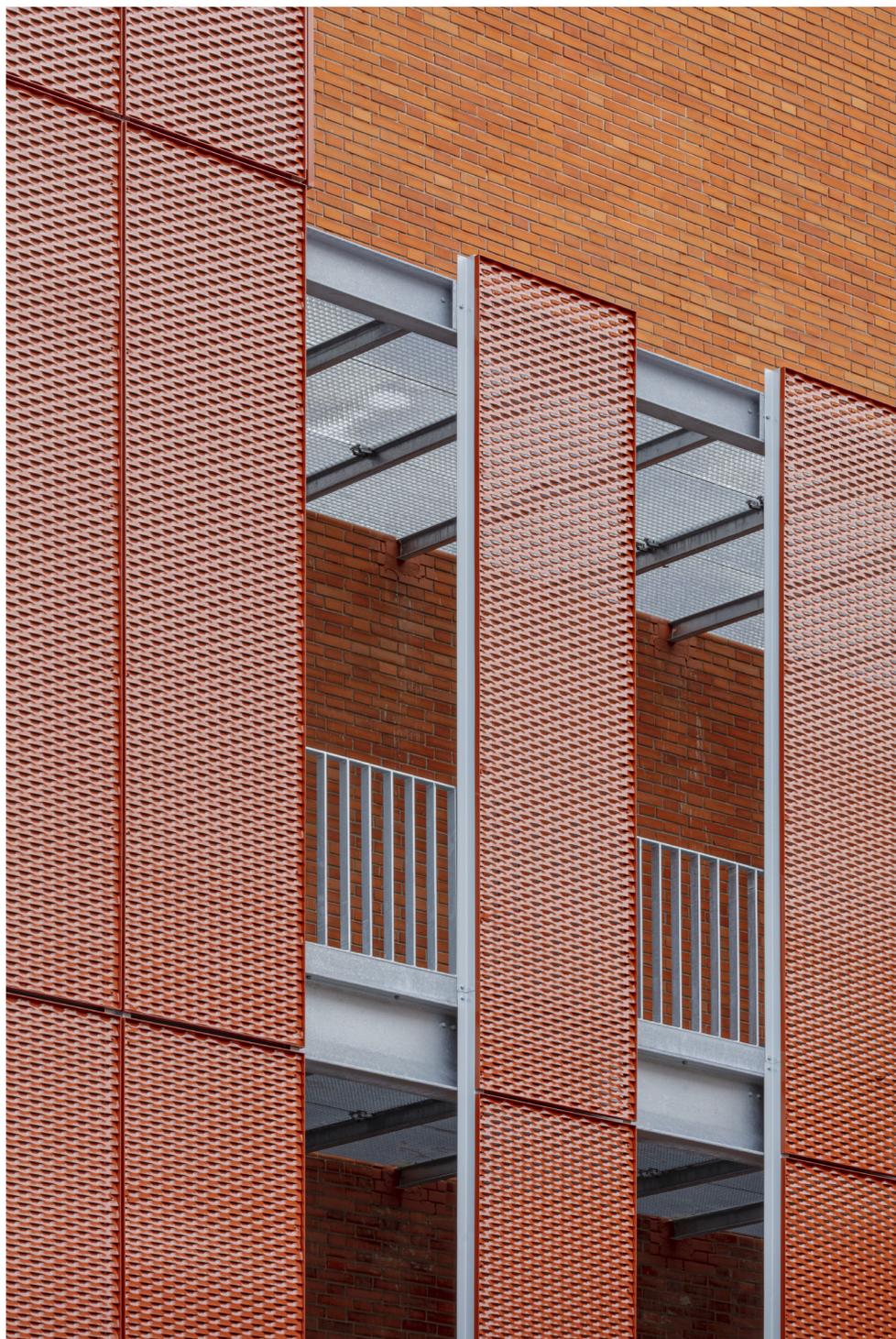
Notre proposition a consisté à réaliser un ascenseur extérieur à l'articulation des bâtiments B et C. Et c'est grâce à un jeu de passerelles que nous relierons l'ascenseur double service aux étages dont les altimétries diffèrent entre le bâtiment B et le bâtiment C. Son implantation stratégique permet en outre de faire le lien entre la cour basse et la cour haute.

Ainsi, notre choix fort de réaliser un ascenseur extérieur nous permet de rendre tout le collège accessible, y compris les espaces extérieurs, avec un seul appareil.

Le projet comportait également la réalisation d'une plateforme élévatrice PMR sur l'avenue du Docteur Netter pour permettre de franchir les 3 marches formant seuil entre le hall du collège et l'espace public.

Enfin, tous les escaliers ont été mis aux normes avec la reprise des mains courantes pour en assurer la continuité, la pose de bandes d'éveil à la vigilance, et la réalisation de contremarche contrastées.

**Détail des passerelles : le métal déployé répond à la brique par la colorimétrie et par le rythme des découpes qui répond à celui des joints des briques*





**Création d'un ascenseur et de passerelles pour la mise en accessibilité PMR de l'établissement*

**La cour haute avant les travaux*



**Fin de la charpente
métallique et
enduisage de la
gaine ascenseur.*



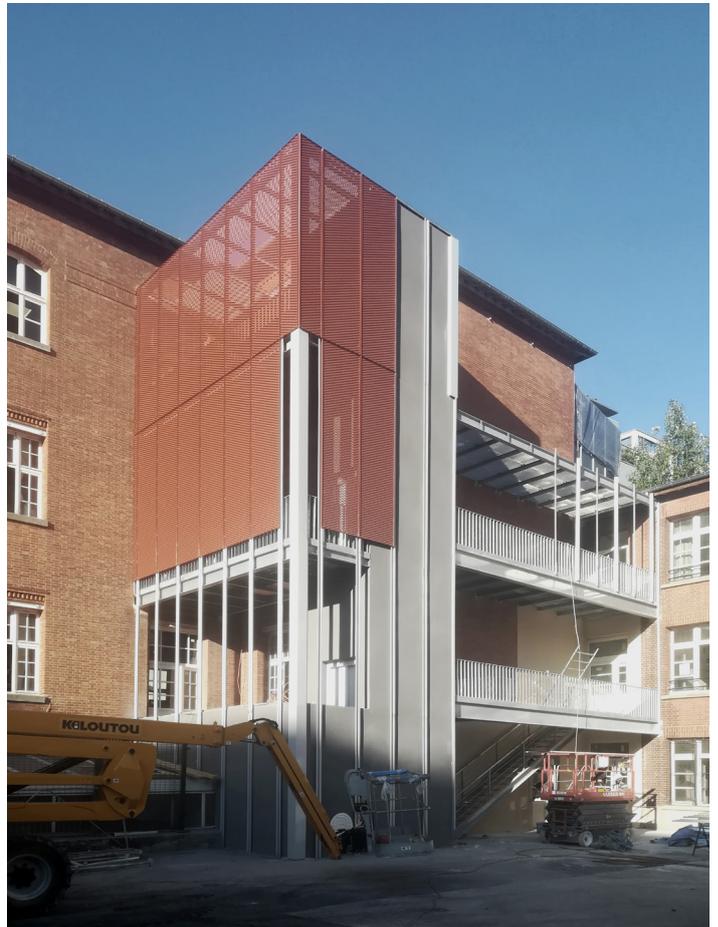


**Démolition de l'appendice entre les bâtiments B & C.*



**Élévation de la gaine ascenseur et début pose charpente métallique*

**Pose des panneaux d'habillage en métal déployé*

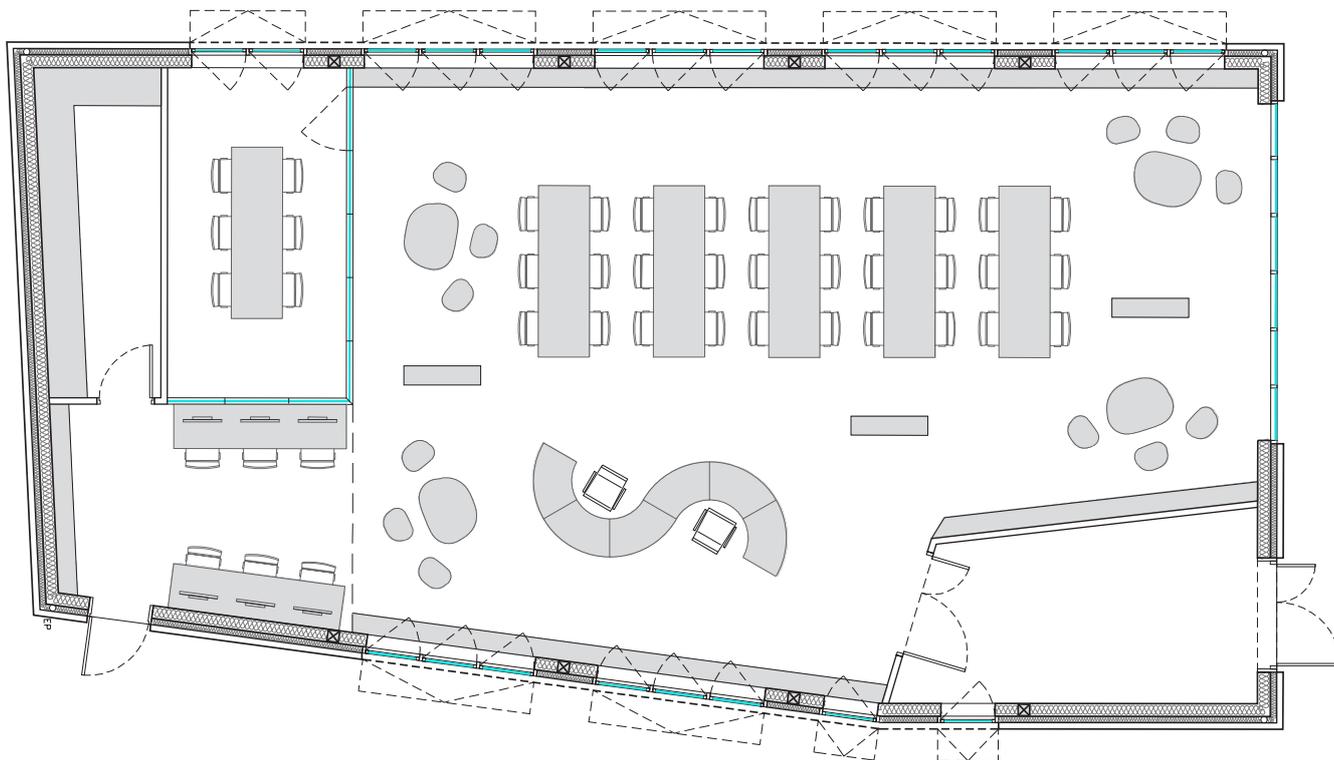


CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CDI

COUR HAUTE



*Plan Masse



**Plan du nouveau CDI*

Opérant dans un site contraint au patrimoine hétéroclite, nous déployons des dispositifs où l'économie de moyens n'interdit pas la richesse du langage, ceci afin d'assurer une nouvelle cohérence architecturale.

Notre objectif en intervenant sur ce site riche d'histoire et marqué par différentes époques est de veiller à maintenir la cohérence architecturale et fonctionnelle du Collège. Ainsi, nous proposons une Architecture claire et lisible, excluant tout effet monumental ou sans rapport avec le contexte dans lequel elle s'inscrit, ceci afin de réaliser une restructuration et des extensions de qualité.

Le CDI, simple rez-de-chaussée, s'inscrit aux pieds de bâtiments existants en R+3 : il sera donc le plus bas et sa toiture sera fortement visible. Nous avons donc souhaité que celle-ci soit une véritable cinquième façade et participe au confort visuel sur le site. Ainsi, nous avons conçu un bâtiment enveloppé d'un seul et unique matériau, mis en œuvre de la même manière : tantôt en façade, tantôt en toiture.

Les bâtiments nouveaux s'inscrivent dans un contexte dominé par la brique. Nous ne souhaitons pas développer un langage de brique que nous ne trouvons pas adapté à l'échelle des bâtiments à construire. Nous avons fait le choix d'une cohérence chromatique assurant l'unité du site, tout en jouant du contraste entre la massivité et la minéralité de la brique qui dialogue avec la légèreté et les jeux de lumière qu'offre le zinc.

Les volumes construits développent le thème du zinc, en proposant plusieurs mises en œuvre. Nous préférons en effet au catalogue de différents matériaux, que nous jugeons trop bavard sur une opération de cette échelle, travailler un seul et unique matériau en jouant de son emploi, de ses fonctions, de ses finitions. Ainsi, le zinc est ici façade, toiture, brise-soleil, pare-vue.



**Le nouveau CDI*

**Le nouveau CDI*





**Le nouveau CDI*

**Le nouveau CDI*





**Notre choix de murs à ossature bois préfabriqués en atelier a permis l'obtention d'un hors d'eau hors d'air rapide.*

**Les travaux de second oeuvre du CDI ont pu se dérouler en autonomie par rapport à l'établissement toujours en fonctionnement*





**Réalisation du bardage en zinc*

**Le dessin soigné de la toiture offre une 5^{ème} façade visible de tout le site*

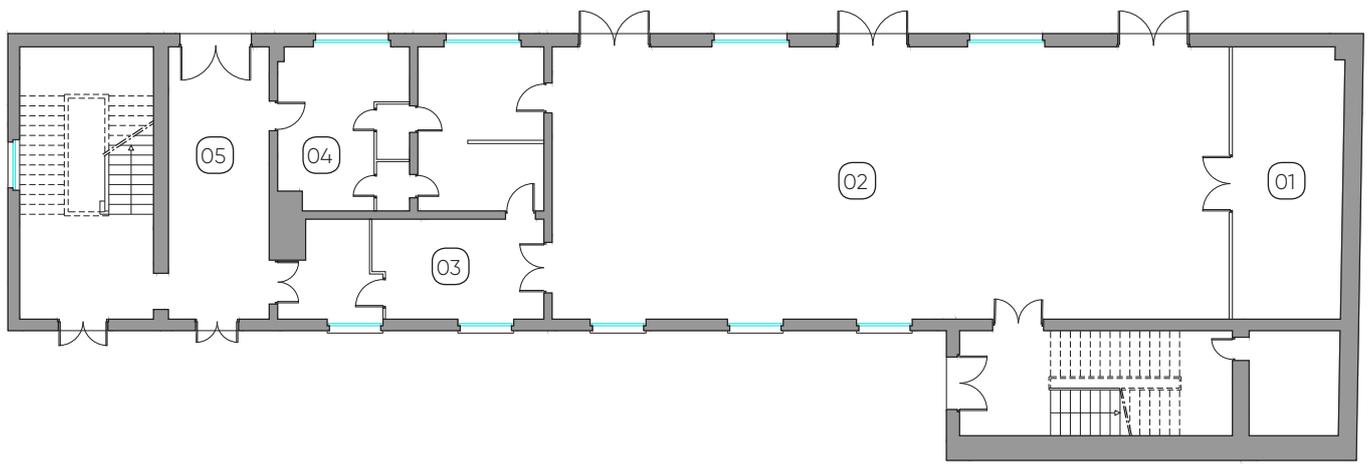


RÉHABILITATION DES LOCAUX DE RESTAURATION

RDC DU BÂTIMENT B



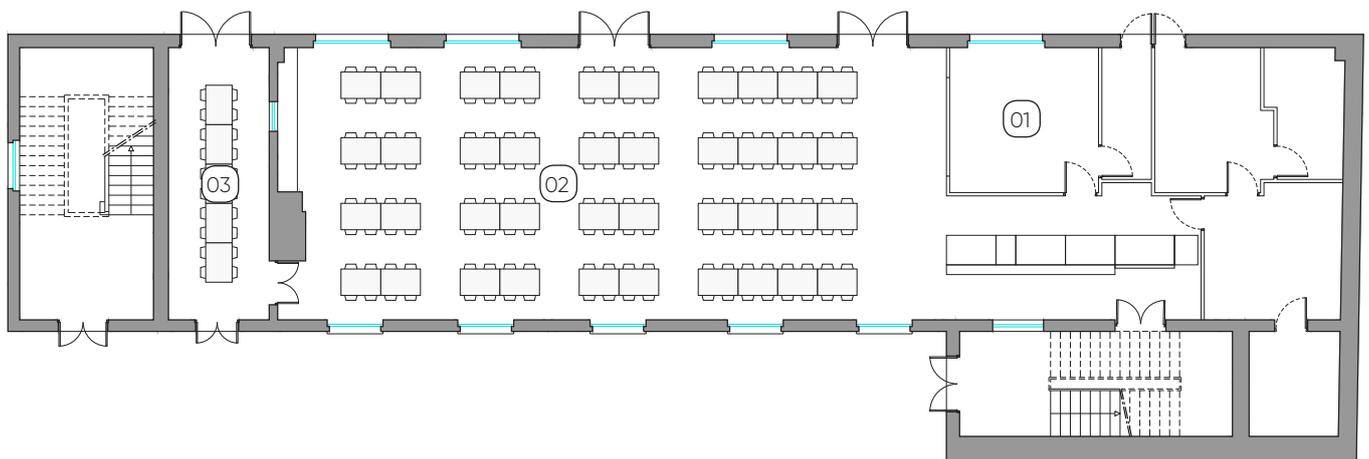
*Rez de chaussée du bâtiment B



- (01) OFFICE DE RÉCHAUFFAGE
- (04) INFIRMERIE
- (02) RÉFECTOIRE
- (05) CIRCULATION
- (03) SALLE DES COMMENSAUX

**Plan État des Lieux*

**Plan Projet*



L'office, vétuste, ne répondait plus aux normes actuelles : il a été entièrement curé et refait à neuf.

L'infirmerie, déménagée dans des locaux vacants, nous avons abattus tous les murs porteurs pour agrandir la nouvelle salle de réfectoire.

Enfin, la circulation est transformée en salle des commensaux.



**Le réfectoire élèves agrandi et réhabilité*

**Le nouvel office avec self-service*



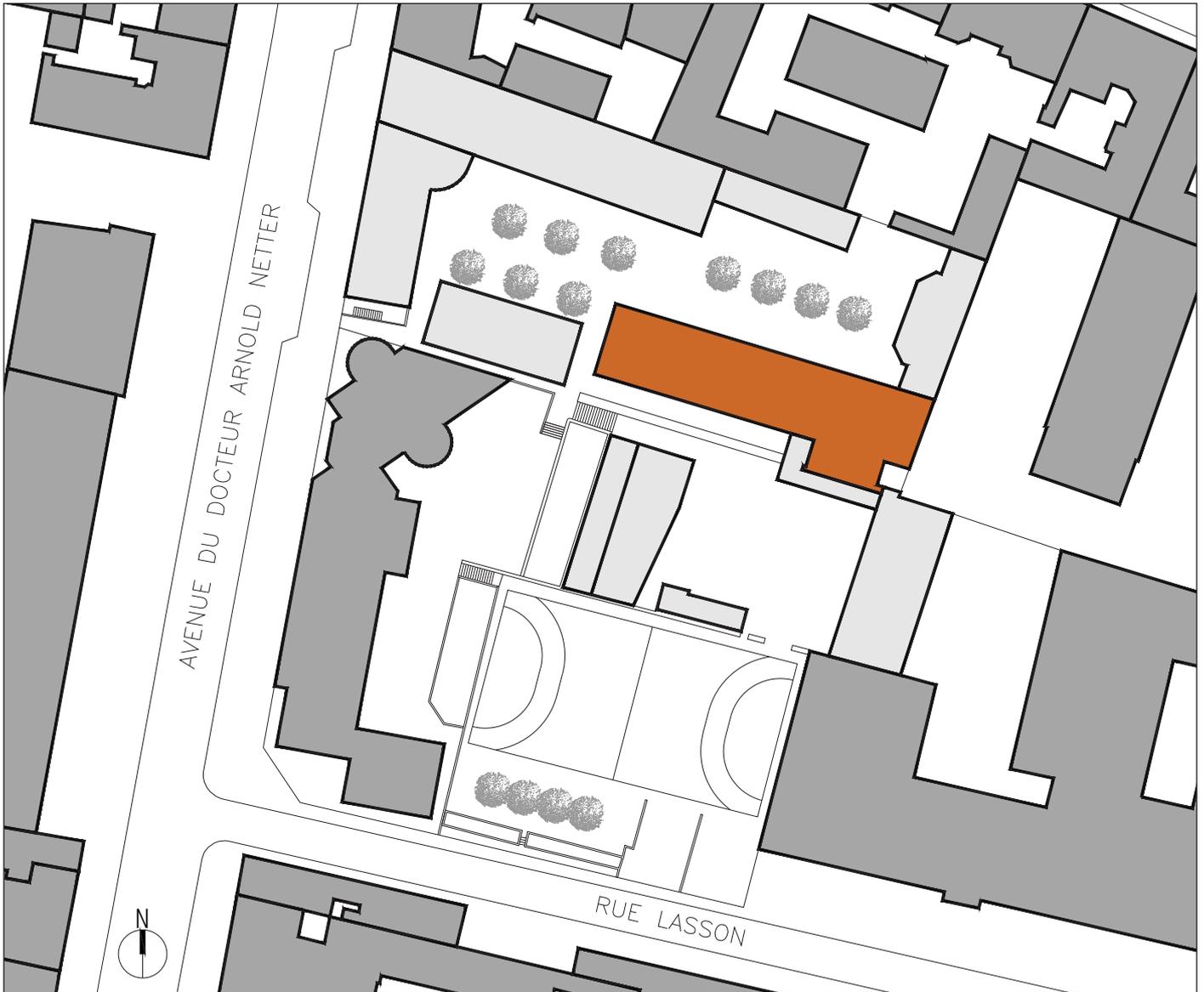


**Démolition de murs porteurs pour créer le nouveau réfectoire*

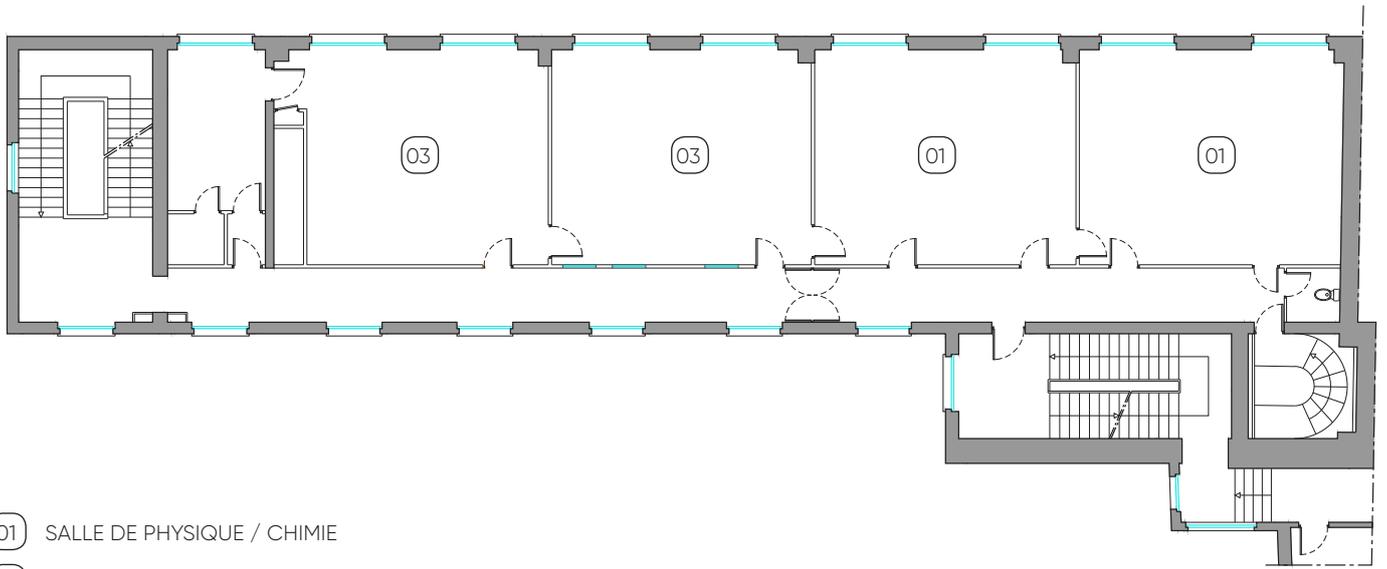
**Le réfectoire avant les travaux*



RÉHABILITATION DES SALLES DE SCIENCE
R+2 & R+3 DU BÂTIMENT B



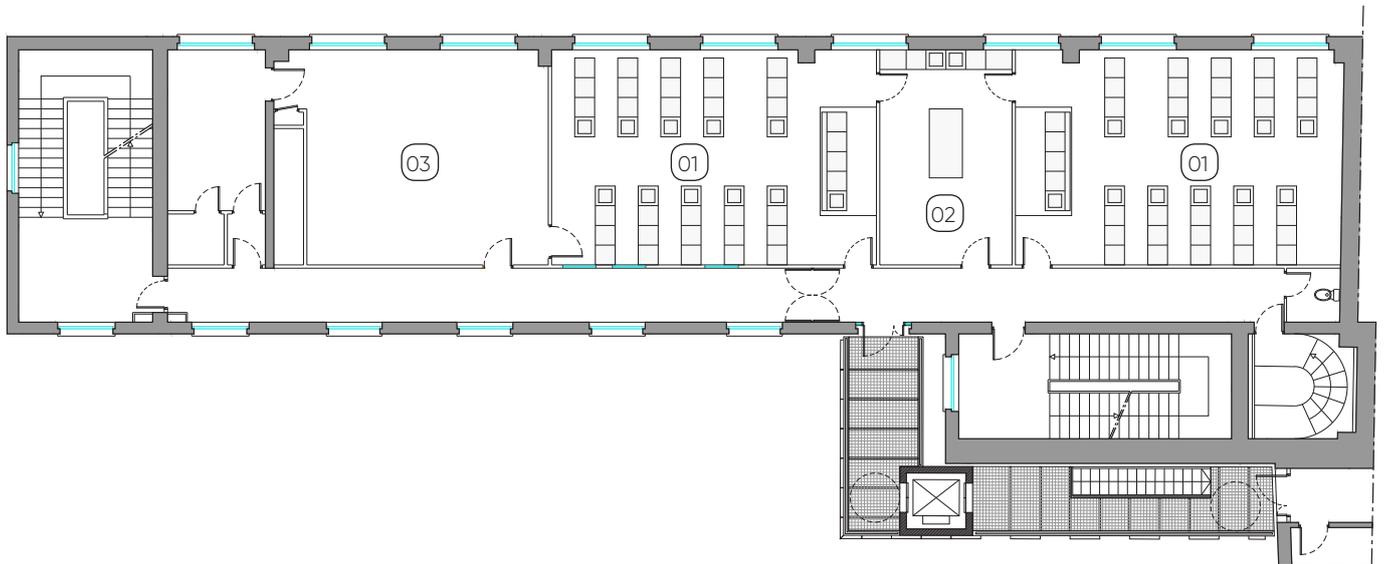
Plan Masse



- 01 SALLE DE PHYSIQUE / CHIMIE
- 02 LABORATOIRE
- 03 SALLE DE CLASSE

**Plan État des Lieux*

**Plan Projet*



Les salles de science, extrêmement vétustes, ont été entièrement curées et refaites à neuf.

La suppression d'une salle de classe a permis de créer un laboratoire pour le matériel pédagogique, à l'articulation entre 2 salles.

Alors que toutes les salles existantes étaient équipées en paillasses sèches, nous avons créé au R+2, pour les salles de physique/ chimie, des paillasses humides.

Les planchers existants, non capacitaires à recevoir un sol dur, nous avons opté pour des sols en PVC en recouvrement des sols existants.



**Salle de Chimie réhabilitée*

**Salle de SVT réhabilitée*





*Chantier Juillet 2019

*Salle de SVT avant les travaux





Nicolas CHAUSSON associé

Nicolas Chausson est diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse depuis 2005. Il a enrichi son cursus d'une formation en Haute Qualité Environnementale du bâtiment et tout récemment d'une formation BIM. Après son diplôme, Nicolas Chausson intègre l'agence Jacques Ferrier Architecture où il travaille pendant cinq ans en tant que chef de projet.

Lauréats du concours Europan 8 sur le site de Prague avec Jiaoyang Huang, ils créent ensemble en 2007 l'agence d'architecture DCA Design Crew for Architecture. Nicolas Chausson s'enthousiasme dans l'acte de bâtir : il chérit le détail, adore le chantier et apprécie la dimension humaine du processus de construction.

En 2014 Nicolas Chausson est lauréat du prix « Europe 40 under 40 ».

Jiaoyang HUANG associé

Jiaoyang Huang est diplômé de l'École d'Architecture de la Villette et de l'École Polytechnique de Pékin. Il obtient son diplôme d'architecte DPLG en 2007. La même année il s'associe avec Nicolas Chausson pour fonder l'agence d'architecture DCA (Design Crew for Architecture) à la suite du concours Europan 8 dont ils sortent lauréat pour le site de Prague.

Inspiré par son maître spirituel Claude Vasconi chez qui il a passé trois années en tant que chef de projet, Jiaoyang Huang défend une architecture durable et respectueuse de son environnement, une architecture équilibrée, juste et cohérente.

Sa passion pour le métier d'architecte s'accompagne du désir de tisser des liens avec d'autres champs de la création artistique afin de sortir des règles préétablies par la profession.

L'agence DCA (Design Crew for Architecture) a été créée en 2007, à la suite du concours European 8 pour le site de Prague. Les associations et collaborations de longue date entretenues par les deux fondateurs, Nicolas Chausson et Jiaoyang Huang, avec notamment Jacques Ferrier, François Leclercq et Claude Vasconi ont permis à DCA de développer son savoir-faire dans la construction d'importantes opérations de bureaux et de logements neufs.

L'agence a par ailleurs su se forger une solide expérience dans le domaine de la réhabilitation, principalement dans les ERP scolaires avec des maîtres d'ouvrages publics.

DCA propose une écriture architecturale sans a priori, portée par une attitude pragmatique, hors de tout carcan dogmatique. Les projets se fabriquent dans la recherche d'une cohérence globale et d'une évidence dictée par leurs contingences propres. DCA revendique une rigueur qui façonne son expression architecturale et permet de proposer des formes et des esthétiques sans cesse renouvelées. Le projet de réhabilitation de l'école primaire La Fontaine à Montmorency (95), livrée en 2017, en est un exemple emblématique.

Multiculturelle, innovante, créative, expérimentée et fiable, DCA maîtrise parfaitement son rôle de bâtisseur. Plusieurs prix lui ont ainsi été décernés : European 8, eVolo 2010 et le prix « Europe 40 under 40 ».

DCA
HUANG & CHAUSSON
25 RUE POPINCOURT
75011 PARIS FRANCE
T +33 9 50 69 68 34
WWW.DCA.ARCHI

SIREN 498 402 643
TVA FR 834 984 02 643
APE 7111Z
ORDRE NATIONAL
DES ARCHITECTES S11504

